

INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT (I.F.A.S)

PUBLIC VISÉ

Accès à la formation règlementée par l'arrêté du 10 juin 2021 relatif au diplôme d'Etat d'aide-soignant.

L'IFAS de Saint-Nazaire propose la formation au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant en cursus complet, mais également en cursus partiel et allégé, en fonction de vos qualifications ou de votre parcours professionnel.

BESOINS SPECIFIQUES :

Pour les personnes en situation de handicap (parcours inclusif), les bénéficiaires doivent faire acte de candidature selon un calendrier. Un suivi de celle-ci sera réalisé par le référent handicap. Par la suite, la commission d'étude des parcours inclusifs actera les aménagements éventuels de la formation.

ORGANISME INTERVENANT

I.F.A.S - Centre Hospitalier de Saint-Nazaire (44)

LIEU

21 Chemin des infirmières
44600 - SAINT-NAZAIRE

PRÉ-REQUIS

- La formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant est accessible, sans condition de diplôme (sauf pour les cursus partiels et allégés).
- Avoir 17 ans révolus au 31 décembre de l'année d'entrée en formation
- Les candidats doivent maîtriser la langue française orale et écrite (Niveau B2).

DATES DE LA FORMATION

Dates à paraître fin Janvier 2024

DATES D'INSCRIPTIONS

Dates à paraître fin Janvier 2024

Voir le lien dans la partie "Modalités d'inscription"

POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION

- Assistant de soins en gérontologie (ASG),
- Agent de chambre mortuaire,
- Agent de stérilisation, etc.
- Diplôme d'état d'infirmier (Niveau 6)

INFORMATIONS PRATIQUES (Restauration, transport)

Salle de restauration sur place .
Parking et transport à proximité
(Bus Hélyce - Lignes U1, U3)

[Lien vers le Règlement intérieur](#)

[Lien vers les Conditions générales de Ventes](#)

INDICATEURS (2022-2023)

Taux de satisfaction de la formation 2023 : **98 %**

Taux de réussite au DEAS 2023 : **90 %**

Taux d'interruption de la formation 2022-2023 : **8 %**

Taux d'insertion (Enquête DREES Sept.2022) : **100 %**

Nombre de personnes formées : **68**

Durée

11 mois
(1540 heures)

Effectif

130 places

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation Aide-soignante contribue à l'acquisition des compétences requises pour exercer la profession d'Aide-soignante sous la responsabilité d'une infirmière dans le cadre de l'[Article R.4311-4 du Code de la Santé Publique](#).

Elle est articulée autour de l'acquisition des compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'aide-soignant.

Finalité :

- Exercer la profession d'aide-soignant sous la responsabilité de l'infirmier
- Développer un raisonnement clinique et collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétence.
- Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire et dans différents secteurs d'activité de soins.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Accès à la formation règlementée par l'arrêté du 10 juin 2021 relatif au diplôme d'Etat d'aide-soignant.

▶ [Lien vers l'Arrêté sur Légifrance.gouv.fr](#)

La formation théorique se divise en 5 BLOCS de compétences à suivre selon les diplômes des candidats :

- 1/ Accompagnement et soins de la personne dans les activités de la vie quotidienne et de sa vie sociale.
- 2/ Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre des soins adaptés en collaboration.
- 3/ Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
- 4/ Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu des situations d'intervention.
- 5/ Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques.

▶ [Lien vers capsule "Programme DEAS"](#)

La formation clinique s'articule autour de 3 types de stages :

- Soins auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique
- Soins auprès de personnes âgées
- Soins auprès de personnes en courts et moyens séjours

avec au moins 1 expérience de travail de nuit et 1 expérience de travail le weekend.

▶ [Lien vers capsule "Formation clinique DEAS"](#)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation par alternance (I.F.A.S - Stages) incluant des apports théoriques et pratiques, en mobilisant ces connaissances et savoirs faire dans des situations de soins.

▶ [Lien vers le "Planning Alternance cours/stages 2023-2024"](#)

▶ [Lien vers "Dynamiques trimestrielles DEAS"](#)

MODALITES D'EVALUATION

Modalités fixée par l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Aide-soignant.

Tarif par personne

Cliquez sur les liens :

- [Tarif cursus complet](#)
- [Tarif cursus partiel/allégé](#)

Modalités d'inscription

Admission en formation : [Cliquez sur le lien](#)

Renseignements - Contact

Secrétariat de l'IFAS
02-40-70-08-11
secretariat.ifasech-saintnazaire.fr

